



VILLE DE
LA TOUR-DE-PEILZ
Municipalité

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 5/2012

le 15 février 2012

Concerne :

Table ronde sur la culture.

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le 21 septembre 2011, la Municipalité organisait une table ronde sur le thème de la culture. Cette manifestation avait pour objectifs d'examiner dans quelle mesure la mise en œuvre d'une politique culturelle communale était envisageable et/ou souhaitable et de déterminer la place que doit occuper la salle des Remparts dans ce dispositif. Afin de cadrer le débat ouvert aux représentants des partis politiques et des membres de la Commission culturelle, trois orateurs, représentant chacun une option de politique culturelle, y ont pris la parole et présenté leurs activités ou projets.

C'est ainsi que M. Stefano Stoll, délégué à la culture de la ville de Vevey, a exposé les moyens mis à sa disposition et les objectifs assignés à sa mission. Celle-ci consiste essentiellement à favoriser l'émergence de manifestations culturelles, à fournir un soutien aux artistes et à gérer l'organisation de manifestations d'envergure telles qu'Images, ceci en leur assurant un maximum de visibilité.

M. Fabrice Laluc, pour sa part, présenta le projet de saison culturelle transmis en 2010 à la Municipalité. Ce projet prend la forme d'un cycle de neuf spectacles organisés au tout au long de l'année à la salle des Remparts. Cette option « clé en mains » repose donc sur une forme de contrat de prestations au travers duquel la ville finance une saison culturelle. Elle ne concerne toutefois pas le volet « aide à la création » qu'assure la Commission culturelle.

Le troisième « modèle » de politique culturelle était incarné par Mme Christelle Joly, récemment engagée par la ville de Morges en qualité de coordinatrice de la vie culturelle et associative. Ce poste déborde quelque peu de la notion de culture *stricto sensu* pour fournir également aux associations de toute nature un relai avec les Autorités et l'administration. La création de ce poste est issue du



constat de la « déliquescence » de l'Union des sociétés locales et du besoin d'interlocuteur officiel (porte d'entrée) des multiples sociétés, associations et organisateurs de manifestation. L'activité de Mme Joly dépasse donc le cadre culturel pour s'étendre aux domaines sportif et associatif. L'objectif ainsi visé est, grâce à une meilleure coordination, de déboucher sur une meilleure dynamique culturelle et associative.

A l'issue de ces trois interventions, les délégués de partis et les membres de la Commission culturelle ont pu débattre des diverses options présentées ainsi que de la gestion de la salle des Remparts. A ce stade, il est ressorti des discussions un accord sur la nécessité de doter la commune d'une politique culturelle (entendue au sens large, à savoir dans une acception plus proche de l'animation socio-culturelle) plus dynamique. Certaines craintes ont été exprimées quant à la disponibilité de la salle des Remparts pour les sociétés locales au cas où celle-ci accueillerait une saison culturelle. De manière générale, les débats ont mis en avant les améliorations possibles dans la gestion de la salle (support technique, meilleur marketing) et ont relevé la nécessité de traiter la politique culturelle à la lumière de l'offre régionale.

Afin de laisser aux participants la possibilité d'exprimer leurs positions « à froid » et de manière détaillée, un questionnaire leur a été remis. Ce dernier était articulé selon trois axes : offre culturelle de la salle des Remparts (5 propositions) ; mise sur pied d'une saison culturelle (4) et possibilité de création d'un poste de délégué ou de coordinateur (2). Chacun a été amené à exprimer sa proximité ou distance de vue avec les affirmations ou propositions formulées et a pu ensuite inscrire un commentaire libre. Seuls le Parti socialiste et la Commission culturelle ont exprimés une position consolidée, les autres participants y ont répondu individuellement en leur qualité de délégué de partis.

Synthèse des questionnaires et commentaires

Concernant l'offre culturelle à la salle des Remparts, une tendance nette se dégage en faveur de la destination première de la salle aux acteurs locaux ainsi que la nécessité d'une politique de promotion et de gestion de la salle. Une majorité de répondants estime par ailleurs que, depuis sa rénovation, la salle contribue au rayonnement de la ville et répond aux besoins de ses utilisateurs. Cette dernière tendance est toutefois assez contradictoire avec le besoin exprimé de promotion et d'amélioration de l'offre. Il convient en outre de constater qu'une nette majorité des intervenants n'envisage pas de mise en valeur au travers d'une saison culturelle.

Les commentaires exprimés à la suite de cette première série d'affirmations font apparaître le fait que l'offre culturelle régionale est déjà (sur-)abondante et qu'il ne sert à rien de l'enrichir encore. La salle des Remparts doit trouver sa place dans cette offre via des créneaux originaux. Sa gestion doit également être améliorée, notamment par la visibilité de son planning et un meilleur soutien technique.

L'éventualité d'une saison culturelle est clairement écartée par deux tiers des répondants. Plusieurs commentaires relèvent l'absence d'étude sur la demande en la matière et l'abondance régionale. Il est également relevé qu'une telle saison risque de ne pas favoriser la création locale. Le PS plaide lui en faveur d'un délégué culturel s'appuyant sur une fondation des spectacles pour la mise en route d'une saison.



Enfin, hormis le PS et quelques prises de position individuelles en faveur d'un délégué doté de moyens et capable d'être proactif dans le champ culturel, une large majorité des sondés se déclarent en faveur de la création d'un poste de coordinateur de la vie culturelle et associative. En effet, à la lecture des commentaires, il ressort qu'au-delà d'une politique culturelle, c'est avant tout une dynamisation de l'animation socio-culturelle (manifestations de type « Noël au Château ») qui est souhaitée. L'option « morgienne » apparaît donc comme la plus appropriée à La Tour-de-Peilz permettant ainsi de disposer d'une véritable courroie de transmission entre acteurs culturels, associatifs et autorités de même que d'une personne capable de participer à l'organisation de manifestations sur le territoire communal. Certains commentaires d'élus laissent entendre que les ressources nécessaires à la création de ce poste sont à trouver à l'interne.

Choix de la Municipalité

Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité a choisi de créer, à l'instar de ce qui existe à Morges, un poste de coordinateur des activités culturelles et associatives à un taux d'activité de 60%. Ce poste sera rattaché au Greffe municipal après une réorganisation interne de celui-ci. Ce service dispose, en effet, suite au départ à la retraite d'un collaborateur, d'un 60% d'ETP non utilisé.

La personne engagée aura pour mission de promouvoir et soutenir les activités culturelles et associatives boélandes au plan local et régional ; d'informer, conseiller et renseigner les différents acteurs sur le terrain ; de coordonner ou de favoriser l'organisation de manifestations au plan local ; de développer les activités en relation avec le jumelage tout mettant en valeur le patrimoine en relation avec le peintre Courbet à La Tour-de-Peilz. Le coordinateur devra également assurer personnellement le suivi administratif des dossiers.

En mettant le poste au concours, la Municipalité recherche un candidat ou une candidate ayant une bonne connaissance du terreau culturel et associatif local et régional, disposant d'une formation supérieure dans le domaine tertiaire et d'une expérience dans le domaine culturel ou événementiel.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic :

Le secrétaire :

Lyonel Kaufmann

Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité le 30 janvier 2012

